

FUSION CREDITS LOISIRS ADULTES ET VACANCES						
2016				2017		
CREDIT LOISIRS		VACANCES		CREDIT GLOBAL SALARIES	SANS ENFANT	AVEC ENFANT
SANS ENFANT	140	0 – 13000	580	0 – 13000	660	630
AVEC ENFANT	110	13001 – 19000	550	13001 – 19000	630	600
		19001 – 26000	500	19001 – 26000	580	550
		26001 – 33000	440	26001 – 33000	520	490
		33001 – 39000	390	33001 – 39000	470	440
		< 39001	320	< 39001	400	370

	2016	2017
Tranches	CREDITS LOISIRS ENFANTS	
0 – 13000	330	300
13001 – 19000	300	270
19001 – 26000	270	240
26001 – 33000	230	200
33001 – 39000	170	140
< 39001	130	100
Tranches	RENTREE SCOLAIRE	
3 – 5 ans	30	0
6 – 10 ans	80	60
11 – 18 ans	130	110
Tranches	ETUDIANTS	
Quotient 1	250	220
Quotient 2	150	120

Noël		
	2016	2017
Salariés	130	110
Enfants	40	30

ASSOCIATIONS : - 28 % du budget 2016  
CHEQUES DOMICILE : SUSPENSION pour 2017

### POURQUOI :

Comment établir un budget à l'équilibre alors que votre CE subit les conséquences d'une politique salariale néfaste pour tous ?

- Baisse des effectifs avec les départs en retraite non remplacés.
- Faible hausse des salaires avec à la fois une politique d'embauches et de turnover de CDD aux minima salariaux et le quasi gel des rémunérations des salariés en CDI.
- Une volonté de combler rapidement et sur la seule année 2017 le déficit budgétaire 2016.

Résultat : baisse de la masse salariale, paramètre essentiel pour le calcul de la dotation du CE !

Enfin grâce aux ventes finalisées du patrimoine immobilier, et aux transferts des fonds des dévolutions des CE des anciens périmètres du groupe, votre CE a pu temporiser ces restrictions budgétaires mais les années à venir ne pourront plus nous apporter cette marge de manœuvre !

### PAS DE GAÏETE DE CŒUR :

Nous sommes tous attachés aux activités sociales proposées par le CE. Ces décisions restrictives sont d'autant plus pénibles à instaurer qu'elles se cumulent avec les pertes de droits déjà constatées sur les accords temps de travail, rémunérations et CET fin de carrière.

Vos élus ont préféré impacter cette baisse sur l'ensemble des activités sociales proposées, y compris les budgets alloués aux associations locales pour des animations de proximité. Le bon de Noël sera la variable d'ajustement budgétaire de la fin de l'année 2017.

Pour les élus UNSA du CE, ces décisions étaient nécessaires. Rappelons que nous avons même proposé à nos partenaires une réduction plus importante du bon de Noël sur l'année dernière afin de mieux étaler sur 2 ans les baisses budgétaires.

L'UNSA est et restera un syndicat PRAGMATIQUE.